

M. KHIEU Samphân
Centre de détention des CETC
Phnom Penh
Cambodge

Objet : procuration écrite autorisant à interjeter appel (règle 106 3) du Règlement intérieur)

Phnom Penh, le 2 mai 2014

Je soussigné, M. KHIEU Samphân, autorise mes co-avocats à interjeter appel de la Décision portant nouvelle disjonction des poursuites et fixant l'étendue du procès 002/02 rendue le 4 avril 2014 (E301/9/1).

Pour faire valoir ce que de droit,

M. KHIEU Samphân

